



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : AMIENS

Établissement : Université de Picardie Jules Verne

Demande n° S3LI120001115

Domaine : Arts, lettres, langues

Mention : Langues et cultures étrangères

Présentation de la mention

La licence mention Langues et cultures étrangères proposée par l'Université de Picardie Jules Verne est, avec un volume horaire global moyen de 1500 h, une formation mettant en œuvre une orientation raisonnée et progressive. Elle est organisée à partir d'une structure identique pour les trois spécialités proposées (allemand, anglais, espagnol) avec une première année, mutualisée avec la mention LEA, qui comprend un tronc commun, des enseignements de découverte (dans deux langues), et des UE optionnelles. La construction du projet professionnel de l'étudiant étant au cœur de la formation, l'introduction, à partir du semestre 3, de deux parcours préprofessionnalisants (parcours Trilingue et parcours Enseignement, lui-même subdivisé en L3 en parcours Secondaire et parcours Professeurs des écoles) s'inscrit dans le cadre d'une spécialisation progressive articulée avec les différents spécialités de masters (recherche, enseignement, professionnels) accessibles aux étudiants diplômés.

Les deux parcours de préprofessionnalisation conduisent à des débouchés différenciés : métiers de l'enseignement, de la culture et de la communication (pour le parcours Enseignement) et métiers de la rédaction/traduction (pour le parcours Trilingue). D'autres champs professionnels, dans lesquels les connaissances et les compétences additionnelles et transversales acquises pourront être utilement valorisées, sont accessibles aux étudiants en fonction du parcours choisi : documentation, fonction publique, commerce international, industrie audiovisuelle...

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	230
Nombre d'inscrits en L2	93
Nombre d'inscrits en L3	78
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	NR
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	NR
% d'abandon en L1	NR
% de réussite en 3 ans	69 %
% de réussite en 4 ans	23 %
% de poursuite des études en master ou dans une école	85,5 %
% d'insertion professionnelle	NR



Bilan de l'évaluation

● Appréciation globale :

La formation, avec six semestres équilibrés et structurés à l'identique pour les trois spécialités, comporte une première année dédiée à l'orientation et à l'amorce de la construction du projet professionnel. Les enseignements, majoritairement en TD, avec une proportion croissante de cours magistraux liée à la spécialisation progressive, sont complétés par les ressources pédagogiques de la Maison des Langues et par une utilisation des TICE appelée à se développer. Les compétences additionnelles sont acquises avec certifications, obligatoires (C2i) ou à venir (langues). Les compétences transversales et les objectifs à atteindre ont, à l'exclusion de leur mode d'évaluation, fait l'objet d'une réflexion approfondie. Le contrôle continu est le mode d'évaluation retenu pour la première session, avec règles de compensation communes à l'établissement. Les résultats de la première enquête d'évaluation de la formation, assurée par des commissions paritaires par spécialités, ne sont pas mentionnés ; l'évaluation des enseignements sera faite dans le cadre de l'UFR Langues et cultures étrangères.

Un ensemble de dispositifs, hors tutorat d'accompagnement et enseignants référents, a été mis en place dans le cadre du PRL pour les primo-entrants : tests de niveaux, enseignements hors maquettes en groupes restreints, dédoublements éventuels en L1 et L2. La première année fait une large place aux enseignements d'ouverture et de culture générale permettant des réorientations directes et souples à l'intérieur de la mention ou entre mentions. La méthodologie du travail universitaire est essentiellement intégrée dans les modules de spécialisation. L'élaboration du projet professionnel, sans précision sur son encadrement, fait l'objet de deux UE, avec volume horaire réduit. Les deux parcours de préprofessionnalisation sont en cohérence avec les champs professionnels diversifiés visés par la formation.

L'articulation licence/master est bien pensée, les deux parcours permettant une poursuite d'études vers les différentes spécialités et parcours du master Langue(s), textes et échanges ou vers d'autres domaines (Métiers de l'enseignement, Sciences humaines et sociales...). Les chiffres donnés ne permettent pas d'apprécier, par spécialité, le nombre d'étudiants LCE participant, avec différentes possibilités de financement, aux programmes d'échanges internationaux, principalement en direction de l'Espagne. En l'absence de précisions, il est difficile d'apprécier la pertinence du projet de « parcours internationaux », inscrit dans le prochain quadriennal. La préparation aux carrières de l'enseignement, sans stage prévu, fait l'objet d'un dispositif incluant module préprofessionnel optionnel aux trois premiers semestres et parcours spécifique représentant un tiers des crédits européens en L2 et L3. Si 85 % des diplômés continuent dans un master de l'UFR ou à l'IUFM, aucune indication n'est donnée sur les taux de réussite, sur l'insertion professionnelle et sur le devenir des sortants non diplômés.

La formation, avec une équipe pédagogique regroupant, sans indication de statut (PR/MCF), 53 enseignants répartis en trois sous-équipes monodisciplinaires, est pilotée par une commission pluridisciplinaire chargée des questions pédagogiques concernant l'ensemble des spécialités et, pour chaque spécialité, par des équipes spécifiques, variant dans leurs compositions et responsabilités, chargées du pilotage opérationnel. Un conseil de perfectionnement, sans participation apparente d'intervenants professionnels extérieurs, est mentionné pour l'Anglais. L'équipe pédagogique, particulièrement réactive, a su se saisir des différents indicateurs disponibles pour mener une réflexion approfondie aboutissant à une refonte de la formation pour en accroître son attractivité et à un ensemble de dispositifs pour lutter contre les très forts taux d'abandon et d'absentéisme constatés en 1^{ère} année : première année pluridisciplinaire mutualisée LCE/LEA, dispositif spécifique « décrocheurs », contrôle d'assiduité en TD, parcours professionnalisants. Si les membres de l'équipe pédagogique participent à un ensemble de dispositifs classiques à destination des lycéens, les actions de valorisation de la formation vers les milieux socio-économiques, devraient être intensifiées pour promouvoir le nouveau parcours trilingue à orientation « rédaction/traduction ».

● Points forts :

- La réflexion approfondie menée par une équipe pédagogique réactive et créative pour refonder la formation et en accroître l'attractivité.
- La mutualisation LCE/LEA de la première année donnant la possibilité aux étudiants de poser les repères nécessaires pour leur orientation et l'élaboration de leur projet professionnel.
- Les six semestres bien équilibrés, avec des enseignements dispensés majoritairement sous la forme de TD.
- L'utilisation, en auto-évaluation et en auto-formation, des ressources de la Maison des Langues et le développement programmé du recours aux TICE.



- L'acquisition des connaissances additionnelles en informatique et en langues avec certifications, et des compétences transversales avec définition des objectifs à atteindre.
 - Les dispositifs mis en place, dans le cadre du PRL, pour renforcer, après évaluation, les compétences des étudiants en langues.
 - Une première année comportant un ensemble d'enseignements d'ouverture et/ou de culture générale permettant des réorientations directes et souples à l'intérieur de la mention ou entre mentions.
 - Les deux parcours de préprofessionnalisation (parcours trilingue et parcours enseignement) introduits à partir du semestre 3 et conduisant vers des poursuites d'études en masters et des champs professionnels clairement différenciés.
 - Une bonne connaissance de la population étudiante qui a permis de procéder aux diagnostics interne et externe précédant l'élaboration de la nouvelle maquette.
- Points faibles :
- L'absence de précision concernant le mode d'évaluation des compétences transversales.
 - Des procédures d'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants, UE par UE, aujourd'hui encore en phase de lancement.
 - Le faible volume horaire consacré, en L1, à la méthodologie du travail universitaire, le manque de précision sur le tutorat d'accompagnement et les enseignants-référents et sur l'encadrement de l'élaboration du projet professionnel, inscrite dans les principes fondateurs de la formation et censée faire l'objet d'un suivi personnalisé.
 - Un projet de « parcours internationaux », apparemment séduisant, mais dont la pertinence et les modalités d'application sont difficiles à apprécier.
 - L'absence de stages et d'intervenants professionnels extérieurs dans les deux parcours de pré-professionnalisation.
 - L'absence d'indicateurs sur les taux de réussite en master, l'insertion professionnelle et le devenir des sortants non diplômés.
 - Un mode de gouvernance par spécialité plutôt que par mention avec un conseil de perfectionnement, sans personnalité extérieure, limité à la seule spécialité Anglais.
 - Des dispositifs de valorisation limités, mais qui deviennent indispensables pour assurer la promotion du nouveau parcours trilingue, auprès des milieux socio-économiques.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

Il serait souhaitable :

- de poursuivre la réflexion sur l'acquisition des compétences transversales avec la mise en place de dispositifs d'évaluation pertinents et l'élaboration d'un livret de compétences.
- d'intégrer le tutorat d'accompagnement et les enseignants-référents dans la mise en œuvre de l'ensemble des dispositifs de remédiation créés dans le cadre du PRL, et de consacrer un volume horaire plus important à la méthodologie du travail universitaire.
- de prévoir un encadrement spécifique pour assurer le suivi personnalisé du projet professionnel inscrit dans la maquette et un renforcement du volume horaire qui lui est consacré.
- d'introduire des stages obligatoires dans les deux parcours de pré-professionnalisation et de faire appel à des intervenants professionnels extérieurs.
- de préciser les contours du projet de « parcours internationaux » (conditions d'éligibilité, flux concernés, place du parcours dans le cursus...)

Il conviendrait d'intensifier les actions de valorisation de la formation auprès des milieux socio-économiques pour promouvoir le nouveau parcours trilingue et clarifier la différenciation LCE/LEA.

Les différents dispositifs initiés par l'établissement devraient permettre aux responsables de la mention d'avoir une meilleure connaissance des taux de réussite en master, de l'insertion professionnelle des diplômés et du devenir des non-diplômés.